



Pau, le 13 mai 2024

Contre le « Choc des savoirs » : la lutte continue, la mobilisation des collègues s'étend.

Préparons le 25 mai, journée d'action nationale!

Dans notre département, plusieurs opérations « **collège mort** » se sont déjà tenues, avec grand succès depuis la mobilisation des collègues du collège Tristan Derème à Oloron Sainte-Marie. Depuis la rentrée, les collègues Jean Rostand de Biarritz <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/biarritz/biarritz-operation-college-vide-a-rostand-contre-les-groupes-de-niveaux-19616735.php>, Henri Barbusse du Boucau <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/boucau/boucau-non-au-tri-des-eleves-parents-et-enseignants-d-henri-barbusse-mobilises-contre-la-reforme-du-college-19626519.php>, du Pays de Bidache à Bidache... luttent **avec les parents** contre la régression pédagogique, éducative et démocratique que constitue ce pseudo « choc des savoirs ».

Dans tous les établissements, y compris bien sûr dans les lycées, il faut **continuer** à informer les parents des dangers des mesures Attal-Belloubet et œuvrer avec leurs fédérations afin d'amplifier la mobilisation.

Le SNES-FSU, dans l'intersyndicale FSU, CGT éducation, SUD éducation, UNSA éducation, SGEN-CFDT, avec les organisations lycéennes et la FCPE appelle à poursuivre la mobilisation avec les familles, enseignant.es, personnels éducatifs, bénévoles et militant.es des associations d'éducation populaire, lycéen.es, étudiant.es et toutes celles et ceux qui se retrouvent dans le projet d'une École publique, laïque et émancipatrice, à manifester **le samedi 25 mai, à Paris, à Bordeaux ou dans le département** :

« contre le Choc des savoirs,
pour le choc des moyens et des salaires pour l'École publique »,
pour dire « Non au choc des savoirs, oui à l'école publique pour tou-te-s !

<https://www.snes.edu/article/communiques/non-au-choc-des-savoirs-oui-au-choc-des-moyens-et-des-salaires-toujours-a-loffensive-au-troisieme-trimestre/>

N'hésitez pas à contacter la section départementale pour demander du soutien ou nous informer de vos projets, de vos actions.

Mutations intra-académiques : l'expertise du SNES-FSU mobilisée !

L'administration a publié les **barèmes** retenus pour le mouvement, affichés sur SIAM, via Iprof 6 au 22 mai 2024. Ils sont **contestables** jusqu'au vendredi 17 mai 2024. Les militantes et militants du SNES-FSU de l'académie travailleront lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 pour **vérifier** les vœux et les barèmes et seront reçu.es en audience au rectorat mardi 14 après midi. Lors de ces 3 jours elles/ils interviendront si besoin auprès des services du rectorat, et contacteront également les collègues en cas de mauvaise stratégie de vœux. Envoyez par courriel une copie ou bien une capture d'écran de votre barème. Faites part de toute information, indication propre à éclairer la connaissance et la défense de votre dossier.

En cas de problème contactez
nous : permanence@bordeaux.snes.edu

Les barèmes définitifs seront affichés le 22 mai et le résultat du mouvement est prévu le 12 juin.

Élections internes :

Du 13 mai au 14 juin, votons et faisons voter !

Du 13 mai au 4 juin, l'ensemble des adhérent-es à jour de leur cotisation pourra voter pour :

- le vote du Bureau SNES de votre département. **S2**
- le vote d'orientation académique, il s'agit de la Commission administrative académique qui compte 33 titulaires et 33 suppléants. **S3**
- le vote d'orientation national, il s'agit de la Commission administrative nationale qui compte 75 titulaires et 75 suppléants. **S4**
- le vote national sur les secrétaires de catégories.

Le matériel de vote et les notices explicatives vont parvenir dans les établissements ou par courrier. Toutefois, on trouve la présentation des procédures ici :

- pour le vote dans les collèges et lycées organisés en **S1**

https://www.bordeaux.snes.edu/IMG/pdf/courrier_explicatif_vote_ca_dans_s1_2024.pdf

-pour le vote par correspondance :

https://www.bordeaux.snes.edu/IMG/pdf/courrier_explicatif_vote_par_correspondance_2024.pdf

L'intérêt et la participation des adhérent-es à la démocratie syndicale du SNES-FSU, sont fondamentaux pour le fonctionnement de notre syndicat, pour la plus grande **légitimité** possible de l'ensemble de nos revendications salariales, professionnelles, pour celle de notre projet d'école publique pour tou-t-e-s.

F3SCT

Formation spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail

En visite du lycée Louis de Foix

Jeudi 2 mai, la délégation départementale du CSA - F3ST s'est rendue au lycée Louis de Foix de Bayonne afin d'y effectuer une visite réglementaire à son initiative. Le sujet de la visite portait sur "les conditions de travail des enseignant.e.s et des CPE".

Volontairement le sujet était limité, une seule visite ne permettant pas d'aborder tous les sujets propres à la F3ST (2000 élèves en séries générale, technologique, professionnelle, formation initiale et apprentissage, post-bac ...). Grâce à l'action de la secrétaire FSU de la formation spécialisée et à Mme l'assistante de prévention de la DSDEN 64 d'une part et au concours de l'administration de l'établissement, d'autre part, les conditions de la visite sur site ont pu être ajustées au mieux afin de répondre à la fois aux souhaits de la délégation et à ceux des collègues y compris le jour même. C'est ainsi qu'une quarantaine de collègues ont exceptionnellement pu prendre la parole collectivement par une déclaration commune lue à l'ensemble des participant.es et que les membres de la délégation, élu.es des personnels ont pu ensuite s'entretenir avec plus du quart des collègues.

Il ressort de l'ensemble de ces échanges que, si rien d'alarmant ne domine sur le plan des conditions matérielles de travail dans un lycée récemment restructuré, en revanche un profond mal être est ressenti par de trop nombreux professeur.es en raison de nombreux facteurs internes, que de nombreux collègues déplorent la "casse" du travail collectif et de qualité, notamment en post-bac.

Associée à un management public local discutable, la perte de sens du métier apparaît crûment, tout cela dans le cadre plus général des réformes du lycée, du baccalauréat et de la voie professionnelle.

Par l'intermédiaire des représentants élus du personnel, le CSA - F3ST établira son compte-rendu de visite et formulera des "avis" (préconisations) qu'il présentera afin de parvenir à une prise en compte des risques psycho-sociaux, souvent signalés préalablement par des fiches SST rédigées par un certain nombre de collègues de l'établissement.

C'est pourquoi nous recommandons à toutes et à tous de s'emparer du registre aujourd'hui dématérialisé et accessible via le portail académique ARENA et de ne pas hésiter à rédiger une fiche lorsque survient un dysfonctionnement notable altérant les conditions de travail. Les fiches sont toutes lues avec attention et donnent lieu à un traitement par le CSA - F3ST.

Préparation de rentrée 2024 : Restons vigilant-e-s, et combatif-ve-s !

Dans chaque établissement, les éléments conditionnant la préparation de l'année scolaire de septembre 2024 ont été posés.

En juin prochain, ces derniers seront en phase d'ajustement, notamment pour les EPLE qui connaissent d'importants problèmes, particulièrement les **sureffectifs** de divisions.

Continuons à nous **opposer** aux classes surchargées, aux **arrangements d'« autonomie » locale**, sous contraintes assumées par l'administration, de moyens insuffisants.

Contactez-nous pour nous en faire part.